Décision 23-DCC-110 du 02 juin 2023

relative à la prise de contrôle conjoint d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Meyreuil par la Caisse des dépôts et consignations et Artea

Posted on: 02 juin 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des dépôts et consignations et Artea
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Meyreuil

Lire

Le texte intégral
214.13 Ko